

Courriel n°2

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Parc éolien de la voie corette

Date : Tue, 20 Sep 2022 14:35:12 +0200 (CEST)

De : <@orange.fr>

Répondre à : <@orange.fr>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr

Bonjour , je ne suis pas d'accord sur les moyens de RWE/Nordex car ce tableau s'arrête à 2019 et ils nous disent pas leurs prévisions pour toutes les éoliennes qu'ils devront démonter quand celles-ci arriveront à termes !! D'autres parts les normes de constructions pour les radars civils ont changée et par rapport aux aérodromes de ROUPY er d'ESTREES-MONS j'exige un nouveau calcul de distances !!
Cordialement